

Motion de Mmes Claudine Gachet, Nelly Hartlieb, Marie-France Spielmann, MM. Alain Fischer, Jean-Marc Froidevaux, Roberto Broggin, Jacques Mino, Guillaume Barazzone et Roman Juon: «Protéger et recréer les sites de nidification des martinets».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 13 novembre 2004)

MOTION

Considérant que:

- Genève est un lieu important de nidification des martinets, une race qui régresse de manière alarmante en Suisse;
- à la suite de travaux sur les façades de nidification (ravalement de façades, obturation des gouttières et des avant-toits, voire destruction des nids existants), les nids que les martinets occupent ont pour la plupart disparu, quand bien même le martinet est une espèce protégée;
- le martinet ne salit pas les façades étant donné qu'il ne fait pas ses besoins autour de son nid, mais uniquement en vol, et qu'il ne cause ni bruit ni inconvénient à ses «logeurs»;
- plusieurs lieux de nidification se situant sur des immeubles de la Ville (par exemple sur la Maison Tavel et autour de celle-ci) ont été bouchés volontairement par crainte des nuisances énoncées précédemment;
- le retour des martinets est généralement prévu dès avril et qu'ils se réinstallent chaque année au même endroit;
- l'absence des mesures proposées entraînera la disparition progressive des martinets, mais aussi des hirondelles et de certains oiseaux migrateurs à Genève,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à faire dégager les parois obturées sur les immeubles appartenant à la Ville, à interdire l'obturation des sites de nidification et à procéder à l'aménagement de nouveaux sites possibles en collaboration avec le Centre ornithologique de réadaptation de Genthod.